

OBJECTIFS



- Sensibilisation aux enjeux et modes de fonctionnement de la compétence collective.
- Se situer par rapport aux référentiels des 10 principes de base.
- Développer la compétence collective dans l'entreprise pour la maturité d'équipe.
- Évaluer et suivre la mise en œuvre de l'efficacité collective.

PUBLIC



Manager
Pôle RH

INTERVENANTS



Psychologue
Psychologue du travail
Ergonome
Sociologue

DUREE



2 jours

DEROULEMENT

1. Les enjeux du développement de la compétence collective

- Analyser les attentes des stagiaires et des enjeux de l'entreprise.
- Comprendre la nature et les effets de la compétence collective par sa présence ou son absence.
- Définir les principes de base de la compétence collective.

2. Détermination des axes prioritaires de développement de la compétence collective

- Analyser point par point la réalité de la compétence collective en œuvre dans l'entreprise.
- Choisir d'axes de développement et mutualisation des résultats.

3. Organisation de la mise en œuvre de la compétence collective dans l'entreprise

- Définir les objectifs et les critères de réussite.
- Définir les ressources nécessaires (temps, aménagement des situations de travail, ...)

4. Évaluer et communiquer sur le dispositif

- Construire une communication opérationnelle et constante.
- Mettre en place les évaluations du dispositif et réajuster.
- Faire les liens avec la maturité d'équipe.

PEDAGOGIE

Notre pédagogie, axée sur le principe de la formation/action, repose sur une démarche constructive. Nos modalités d'animation s'appuient à la fois sur l'échange des pratiques et le retour d'expérience des stagiaires, en complément des apports théoriques et des études de cas proposées durant la formation ; L'objectif étant d'impliquer les participants afin qu'ils s'approprient les contenus, mobilisent leurs ressources et développent leurs compétences collectives.